



CHARTRE SANITAIRE DU CANOË, DU KAYAK ET DES SPORTS DE PAGAIE

Été 2020 : les sports de pagaie reprennent en France. Nous vous accueillons dans notre établissement en vous garantissant le respect de la Charte sanitaire du canoë, du kayak et des sports de pagaie afin de vous proposer une pratique sûre, en adéquation avec les règles spécifiques à la crise du Covid-19. **Notre sécurité nous concerne tous.**

Dans notre structure...

1 Nous adaptons l'accueil et nos équipements pour vous protéger



- ✓ Lorsque la distanciation physique n'est pas possible, **nous vous accueillons avec un masque** et demandons aux personnes de 11 ans et plus de porter un masque en dehors de la pratique sportive
- ✓ **Nous mettons à disposition des points de lavage** et/ou du gel hydro-alcoolique
- ✓ **Nous aménageons la circulation** pour limiter les rassemblements et les croisements de personnes
- ✓ **Nous créons une zone de désinfection**
- ✓ **Nous aérons nos bâtiments**

2 Nous renforçons l'hygiène de nos matériels



- ✓ **Nous utilisons des produits de désinfection** à la norme virucide (EN 14 476) et les recommandations des fabricants
- ✓ **Nous garantissons du matériel désinfecté** selon un protocole adapté à votre pratique : **attribution personnelle permanente** de matériel selon les pratiques, **désinfection du matériel à chaque usage** ou roulement de 72 heures entre deux utilisations

3 Nous vous protégeons lors de votre pratique



- ✓ **Nous vous aidons à vous équiper vous-même**, et effectuons un contrôle visuel de votre équipement
- ✓ **Nous respectons la distanciation physique réglementaire** entre pratiquants individuels et entre groupes distincts à terre, sur l'eau, lors de vos embarquements, débarquements et pauses
- ✓ **Nous vous proposons une activité adaptée** à la reprise et à votre niveau

4 Nous protégeons l'ensemble de notre personnel



- ✓ **Nous vous permettons de réserver** et si possible de payer à l'avance ou par une solution sans contact
- ✓ **Nous assurons la sécurité de notre personnel** en lui fournissant le matériel de protection et de désinfection adéquat
- ✓ **Nous nous efforçons et vous demandons de respecter le protocole sanitaire** proposé par notre établissement

Nom de la structure



Fédération délégataire
du Ministère des sports



RESPONSABILITÉ LUCIDITÉ EXEMPLARITÉ